

Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR LE *CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS*

DOSSIER : AP1_n° 485

Intitulé du projet : *Alternance et accompagnement individualisé des jeunes décrocheurs de l'enseignement supérieur.*

Porteur du projet : *CNAM Languedoc-Roussillon*

Evaluateur du projet : *CEREQ, CAR de Montpellier*

Région(s) d'expérimentation : *Languedoc-Roussillon*

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : *Octobre 2009*

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Le projet « Alternance et accompagnement individualisé des jeunes décrocheurs de l'enseignement supérieur », porté par le CNAM LR consiste à proposer aux décrocheurs de trois filières (AES, Psychologie, LEA) de l'Université Montpellier 3, un dispositif offrant un bilan et une réorientation rapide dès la fin du premier semestre de leur première année à l'Université et, éventuellement, le suivi d'une formation en alternance au CNAM.

Cette formation d'Assistant de Gestion des Petites et Moyennes Entreprises (AGPME) est conçue de manière à permettre, selon le vœu du stagiaire, un accès direct à l'emploi ou bien une reprise d'études.

L'évaluation de cette expérimentation doit jouer plusieurs rôles.

- Elle doit apprécier les bénéfices et les lacunes éventuels de l'accompagnement individualisé mené par des tiers (mission locale et CNAM) auprès des jeunes décrocheurs à l'université ;
- Elle doit répertorier les difficultés rencontrées et comprendre les comportements d'adhésion (ou de rejet) des jeunes et des entreprises au dispositif ;
- Elle doit évaluer l'intérêt de la formation proposée par le CNAM pour le public de jeunes retenu (« décrocheurs » précoces) comme pour les entreprises susceptibles de les accueillir ;
- Elle doit évaluer la démarche globale proposée par le CNAM et ses partenaires afin de porter un jugement sur son éventuel déploiement vers d'autres publics de jeunes en décrochage (élargissement à d'autres filières universitaires, ouverture de la formation à des étudiants « décrocheurs » en fin de 1^{ère} année, voire en deuxième année) et / ou vers d'autres métiers (via d'autres formations en alternance dédiées à des métiers donnant lieu à de nombreux recrutements en région).

Chaque étape du dispositif fait l'objet d'une évaluation particulière. Cette dernière permet de répondre aux questions suivantes : les objectifs fixés ont-ils été réalisés ? Quels sont les écarts constatés et quelles sont les corrections à apporter ? Les méthodes utilisées pour répondre à ces questions sont les suivantes :

- le recueil et l'analyse des documents relatifs à chacune des étapes du projet,
- les entretiens réguliers avec les partenaires et les acteurs du projet,
- l'interrogation des publics cibles (participant ou non au dispositif) par une démarche biographique d'entretiens et plusieurs vagues d'enquêtes de suivi.

Les étapes de l'évaluation sont les suivantes :

	Résultats intermédiaires	Résultats finals
Etape 1 : Repérage des décrocheurs contactés par le CNAM, analyse de leur adhésion au projet et de leurs caractéristiques individuelles (origine sociale, série et année du Bac, origine géographique...)	Juin 2010	Septembre 2010
Etape 2 : Analyse des bilans individuels d'orientation professionnelle		Septembre 2010
Etape 3 : Evaluation de l'intermédiation du CNAM et des liens avec les entreprises		Mai 2011
Etape 4 : Evaluation des contenus de la formation et de l'adaptation aux bénéficiaires	Novembre 2010	Mai 2011
Etape 6 : Evaluation de l'implication des entreprises	Janvier 2011	Mai 2011
Etape 5 : Evaluation de la satisfaction des bénéficiaires et des entreprises	Janvier 2011	Mai 2011
Etape 6 : Analyse des trajectoires des individus décrocheurs, dans et hors dispositif. Interrogations à 6, 12 et 18 mois après le décrochage	Février 2010	Juillet 2011

2. Etat d'avancement et premiers résultats

L'identification des décrocheurs

273 étudiants ont été identifiés comme « décrocheurs » via les fichiers administratifs de l'Université Paul Valéry pour les filières AES, Psychologie et LEA. Il s'agit d'étudiants inscrits administrativement en septembre 2009 mais non inscrits aux partiels de janvier 2010. L'exploitation de cette liste d'étudiants décrocheurs a donné lieu à une vague de courriers, de mailing et de phoning. Au final et après trois relances, on observe que :

- 30% du fichier comporte des coordonnées caduques ou erronées, ce qui donne une grande part d'étudiants injoignables ;
- 66 étudiants, soit près d'un quart de l'effectif de départ, se disent intéressés et s'inscrivent aux réunions d'informations collectives proposées ;
- La moitié d'entre eux se sont effectivement présentés aux réunions ;
- Sur 33 étudiants présents à ces réunions, 28 ont été séduits par le dispositif et ont passé un entretien de sélection ;
- 27 ont été retenus pour poursuivre ;
- 20 ont effectivement entamé un bilan.

Le premier problème que révèle cette expérimentation est celui de la transmission de l'information aux étudiants. En effet, au-delà des imperfections du fichier de l'Université, de nombreux jeunes restent difficilement joignables et ne répondent pas aux messages laissés. Il est donc nécessaire d'envisager d'autres moyens d'information, par exemple en s'appuyant sur les services d'orientation et d'information de l'Université.

Se pose également la question du public cible. Environ un quart des jeunes que le CNAM a réussi à contacter ont déclaré être en formation. Bien souvent, l'inscription administrative à l'Université Paul Valéry n'a été qu'un « second choix », en attendant les résultats d'admission dans d'autres filières de formation. Les étudiants concernés, ne sont donc pas, à proprement parler, des « décrocheurs » ayant abandonné leurs études.

Enfin, il faut particulièrement insister sur le fait que la quasi-totalité des jeunes présents aux réunions d'information ont été séduits par le dispositif proposé qui répond selon eux à une grande part de leurs attentes : la possibilité d'effectuer un bilan complet d'orientation personnelle et professionnelle leur permettant de « faire le point » par l'intermédiaire de la Mission locale ; la rapidité de mise en œuvre d'une solution alternative ; l'accompagnement individualisé ; la formation en alternance identifiée comme « moins théorique » que les enseignements universitaires.

La mise en œuvre du dispositif

Face aux difficultés de mobilisation d'un nombre suffisant de jeunes pour démarrer la phase de bilan, le comité de pilotage (CNAM, Céreq, Mission locale), a décidé dans un premier temps « d'abandonner » l'échantillon témoin qui représentait un tiers de l'effectif. Dans un second temps, les résultats étant toujours insuffisants, il a été décidé d'étendre le dispositif à un autre public. La Mission locale de l'agglomération de Montpellier (MLJAM) a été sollicitée afin d'identifier des jeunes ayant un niveau Bac+1 et ayant été inscrits à l'UM3 en AES, Psychologie ou LEA, en recherche d'emploi, positionnés sur des codes ROME de métiers administratifs.

21 jeunes issus des fichiers de la MLJAM ont alors démarré le bilan d'orientation aux côtés des 20 jeunes de l'Université Paul Valéry. Cette procédure de recrutement fut un succès, le public MLJAM étant déjà encadré, avec des prescripteurs efficaces qui connaissent les jeunes, apparaissant comme extrêmement motivé. Au final, 32 jeunes sont allés au bout du bilan d'orientation.

La formation a été ouverte dans les délais prévus à la fin du mois de mai 2010 avec un effectif de 22 personnes. Parmi ces dernières, seuls 11 ont signé un contrat d'alternance : 8 contrats de professionnalisation, 2 CUI-CAE et 1 contrat dans le cadre d'un plan de formation.

Cette phase de l'expérimentation met en lumière les difficultés à mobiliser des entreprises prêtes à embaucher un jeune en alternance. Il est vrai que le contexte économique s'y prêtait peu. Cependant, l'intermédiation du CNAM (par l'intermédiaire de son chargé de prospection entreprise) et de l'AGEFOS PME ainsi que le fait d'avoir choisi une formule d'alternance privilégiant la présence des jeunes dans l'entreprise (80% du temps) semblent atténuer certaines de ces réticences.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Frédéric Wacheux, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 485, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : Le 4 février 2011

Signature :

Le Directeur du Céreq

Frédéric WACHEUX